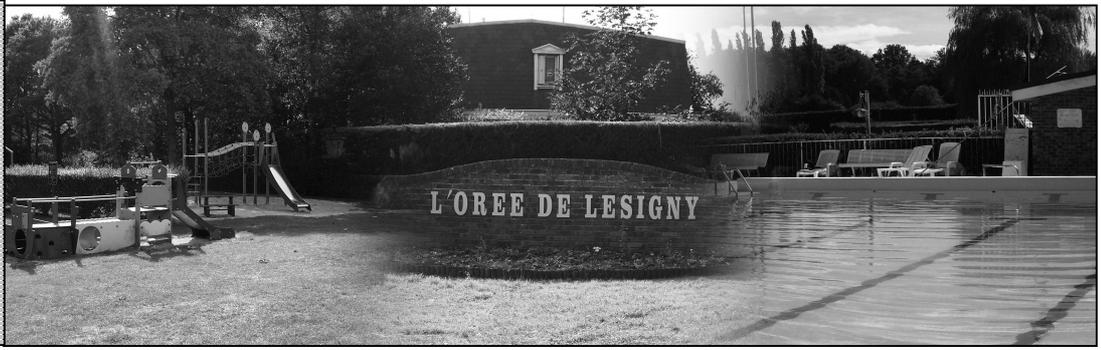


Page 1 : *Le mot du nouveau président*

Page 2 : *Communication – Centre de loisirs – Snack*

Page 3 : *Hygiène et Sécurité – Cahier de charges – 40 ans Orée.*

Page 4 : *Espaces verts -*



LA GAZETTE DE L'ORÉE

Mai 2010

INNOVER : LA STRATEGIE DU COMITE NOUVELLEMENT ELU.

A la dernière assemblée générale, les résidents ont élu les nouveaux syndics de l'AFUL de l'Orée de Lésigny. Et à l'occasion d'une réunion organisée quelques jours après, le Président Roland AURAIN a confirmé par écrit sa démission.

J'ai été élu Président par la nouvelle équipe avec laquelle j'ai désormais la responsabilité d'assurer la gestion de notre résidence.

C'est à ce titre que j'écris ces quelques lignes pour décrire à grands traits notre stratégie.

Le comité sortant s'était fixé comme objectif premier de rénover le centre de loisirs. Les résultats sont visibles et chacun de nous peut féliciter tous ceux qui ont participé à ce chantier. Nous voulons aujourd'hui nous fixer une nouvelle ambition que je vous soumetts dans ses grandes lignes.

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITE.

Les syndics nouveaux sont, pour la plupart, les syndics anciens. Il apparaît donc légitime de continuer à utiliser leur savoir-faire et leur professionnalisme. Il y a bien sûr de nouvelles têtes dont les compétences ne demandent qu'à s'exprimer.

Fort de ce constat, nous voulons continuer les actions quotidiennes ou traditionnelles, essentielles, mais les intégrer dans une vision innovante.

Par exemple :

Développer un mode de communication convivial, s'approprier les bonnes pratiques en vigueur dans les entreprises et les adapter à notre mode de fonctionnement pour plus de transparence et d'efficacité, établir une cartographie des risques, prendre en compte

le développement durable dans les réflexions et les décisions...

Mais, dans tous les cas, **être à l'écoute de vos attentes pour les satisfaire**, dans le respect de la réglementation et des règles qui constituent l'essentiel du cahier des charges.

A ce sujet, il conviendra de **reformuler le cahier des charges** ensemble puisque la dernière version a été rejetée à la dernière AGE. La date d'une réunion débat et celle d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire sont précisées dans la gazette. Sachez que toute l'équipe du Comité, constituée de bénévoles, a comme préoccupation première de préserver l'environnement que chacun de nous apprécie particulièrement

Gérard SCHRAMBACH
Président

La Communication



Bienvenue sur le site des résidents de l'Orée du Parc

Afin de faciliter la communication entre les résidents et leurs représentants, le comité créé une fonction autonome de chargé de communication. Vincent Larere sera chargé de mettre en place les outils de communication et centralisera les remarques des résidents afin de les transmettre aux commissions concernées et de s'assurer de leur bon suivi

- **La Gazette de l'Orée** restera le support papier d'informations générales
- Possibilité pour les résidents qui le désirent de **recevoir par email** des informations plus complètes (news).
- **Création d'un site dédié à l'OREE**, dans lequel vous pourrez retrouver les informations qui vous intéressent, télécharger des documents, faire paraître vos annonces...

A travers l'information email et le site, l'**AFUL** pourra communiquer avec les résidents de façon beaucoup plus fréquente et avec une meilleure réactivité.

Les résidents pourront obtenir des informations en temps réel (vie pratique, état d'avancement des dossiers, annonces...).

Vous pouvez dès aujourd'hui activer votre adresse email. Il vous suffit pour cela d'adresser votre message : Je désire être informé par email des informations de l'AFUL de l'Orée, à l'adresse suivante : **comaful@free.fr**

Bien entendu les adresses communiquées resteront confidentielles et ne seront pas utilisées pour l'envoi de publicité.

Le Centre de Loisirs

Magali BALLAND, Gerard DUBARLE et Vincent LARERE seront les interlocuteurs privilégiés des utilisateurs du centre de loisir. Vous pourrez vous adresser à eux, ils n'auront pas toujours les réponses à vos questions, mais sauront à qui s'adresser pour essayer de vous satisfaire.

Ouverture du Centre prévue initialement le 15 Mai, nous essayons d'avancer cette date pour profiter du pont de l'ascension.

Le Snack

L'appel de fonds pour l'amélioration du cadre dédié au Snack n'a pas été voté lors de l'assemblée générale. Nous mettrons toutefois tout en œuvre pour rendre cet espace le plus agréable possible, tant pour les clients du snack que pour les résidents qui viennent pique-niquer.

Hygiène et sécurité

Lors de la saison 2009, grâce à l'effort de tous, nous n'avons eu à déplorer aucune fermeture de la piscine due à des problèmes de contaminations microbiennes.

A cet effet, et pour renouer avec une convivialité chère à la résidence, nous vous proposons pour la saison 2010 une tolérance au port du short de bain. Toutefois ce dernier, devra être de même taille en longueur que le boxer. Nous comptons sur tous pour que cette tolérance n'entraîne aucune dérive (bermudas, cuissard, slips de ville...), préjudiciable à la qualité de l'eau et qui

nous obligerait à revenir à une réglementation plus stricte.

Pensez également à prévenir vos invités...

L'ouverture du centre et de la piscine qui entraînera parallèlement la mise en place d'un gardiennage de jour comme de nuit, mettra de fait un terme aux nombreuses dégradations et incivilités commises par nos enfants et leurs amis le reste de l'année. Cette situation, nous amène par ailleurs à une réflexion sur des solutions de vidéo protection aux fins d'identification des auteurs.

Le Cahier des Charges : réunion débat le 28 Mai.

Le nouveau comité doit impérativement proposer en AGE le nouveau cahier des charges dans les plus brefs délais. Nous invitons tous les résidents qui veulent apporter leur contribution à cette réflexion au combien importante de nous rejoindre **le 28 mai, salle du centre aéré à 20h30** pour une 'réunion débat'. Le comité se fixe un objectif d'AGE pour le 15 Octobre 2010.

L'Orée du Parc fête ses 40 ans

La fête de l'Orée (**Dimanche 13 Juin**) aura donc un caractère tout particulier cette année et **Magali BALLAND** s'investit plus que jamais pour que ce moment soit inoubliable pour toutes et tous.

Vous trouverez joint à cette gazette toutes les informations relatives à cette journée exceptionnelle. Nous comptons sur votre présence pour participer à cette fête (Monsieur Soleil a déjà confirmé sa présence !)



✂

Mémo :

11 ou 15 Mai	Ouverture du centre
28 Mai	Réunion débat cahier des charges
13 Juin	L'orée fête ses 40 ans
15 Octobre	A.G.E. Cahier des Charges
Comaful@free.fr	Inscrivez vous pour recevoir les news en temps réel..

Espaces Verts

LE PRINTEMPS est de retour !! Pensez à rafraîchir vos haies, ramasser les feuilles de l'hiver, tailler vos arbres et à effectuer vos plantations qui sont maintenant normalement hors des risques climatiques (sauf surprises).

Un nombre important de résidents ont profité du beau temps de ces dernières semaines pour embellir leur pelouse. Les massifs de fleurs nous promettent une résidence de toute beauté cette saison. Toutefois il reste quelques sujets que nous ne pouvons malheureusement pas éluder :



Les haies donnant sur les trottoirs doivent être élaguées pour permettre le passage des piétons et poussettes en toute sécurité (un effort tout particulier doit être apporté le long des mini trottoirs)

Lisière de la Forêt : Nous avons été approchés par l'Office National des Forêts au sujet de coupes de haies et d'essences ornementales évacuées sur les talus et en forêt. De plus des gravats jetés sur les chemins ou en sous bois ont également été constatés.

Merci aux propriétaires concernés de tenir compte impérativement du document qui leur a été distribué en début d'année, et d'utiliser la déchèterie à Ozoir qui est gratuite.

Enfin, pour le confort et la sécurité de tous, pensez à **élaguer vos arbres** afin de permettre à vos voisins de profiter du soleil et de ne pas avoir de mauvaise surprise en cas de vents violents.

Vos suggestions sont les bienvenues pour améliorer toujours plus notre environnement : s'adresser au bureau de l'AFUL ou bien à la commission Espaces Verts